

## **Randonnée pédestre permise au Mont-Orford et instauration d'un frais d'accès**

**Orford, 25 mai 2020** - Le Mont-Orford ouvrira officiellement ses pistes et sentiers à la randonnée pédestre et aux adeptes de plein air dès le 28 mai, tel que plusieurs l'attendaient. **L'entrée demeurera gratuite** aux habitants de la MRC Memphrémagog ainsi qu'aux abonnés de saison de ski 2020-21 dont l'abonnement aura été acheté avant le 1<sup>er</sup> juin. Toutefois, le conseil d'administration a décidé d'instaurer un nouveau frais d'accès effectif dès le 20 juin pour les clients de l'extérieur de la MRC, comme c'est le cas dans plusieurs autres montagnes et parcs de la région.

L'augmentation notable de l'achalandage venant des citoyens comme des touristes nous a longtemps fait réfléchir sur l'instauration d'un frais d'accès pour venir profiter du Mont-Orford en période estivale et automnale. « Les gens sont très nombreux à venir marcher ou s'entraîner à la montagne et la majorité cherche à avoir davantage de services et d'installations, sans compter le minimum de travaux d'entretien que l'on doit faire en tout temps. C'est donc dans le but de répondre à leurs besoins, d'encadrer la pratique du sport et surtout d'améliorer leur expérience qu'un frais sera maintenant demandé », mentionne Simon Blouin, directeur général de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford.

### **Tarifification et réglementation**

Cette période très populaire est aussi une source de revenu importante pour la Corporation qui opère à titre d'OBNL, et permettra de réinjecter des revenus à même la station et ce, pour une vision et des améliorations à long terme. Tous les sous engendrés par le Mont-Orford sont automatiquement réinjectés dans l'entreprise et servent au bon fonctionnement de toutes les saisons et de toutes nos activités. En période estivale, ce frais permettra entre autres d'offrir le service de salles de bain et de douches, d'ajouter et d'améliorer la signalisation des sentiers, d'offrir les services d'un employé pour guider et informer les randonneurs, d'entretenir et de protéger les sentiers, d'offrir des commodités à la base de la station sur notre terrasse extérieure, d'ajouter éventuellement de nouveaux modules d'entraînement, d'entretenir et rendre accessible les stationnements et bien plus.

« Nous avons analysé ce que plusieurs autres montagnes et parcs de la région font à titre de frais d'accès, comme c'est le cas par exemple au mont Gosford, au mont Ham, au Parc de la Gorge de Coaticook, au Parc d'environnement naturel de Sutton et bien sur à la Sépaq. Par contre, nous tenions aussi à offrir un avantage à nos résidents et à nos abonnés de saison qui sont importants dans l'écosystème du Mont-Orford », ajoute Jacques Demers, président de la Corporation.

**Le droit d'accès sera donc gratuit** pour les résidents de la MRC Memphrémagog pour l'été 2020, ainsi que les pour les abonnés de saison de ski qui auront acheté leur abonnement 2020-21 lors de la 1<sup>ère</sup> prévente, soit avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 (sauf pour les abonnés Flex). Dès l'été 2021 et pour les années suivantes, un rabais de 50 % sera en vigueur au niveau des tarifs pour les résidents de la MRC Memphrémagog.

L'hiver, plusieurs actions sont mises en place pour offrir des avantages aux résidents de la MRC Memphrémagog, notamment avec les Journées citoyennes où les résidents skient gratuitement, avec le programme Christian Vachon offrant des cours de ski ainsi que l'équipement gratuitement à des familles démunies de la région, ou encore en offrant à rabais des billets et cours de ski aux commissions scolaires de

la région, le tout représentant actuellement 125 000 \$ annuellement. « En été comme en hiver, nous voulons que les résidents aient un avantage à profiter d'une montagne pour laquelle ils ont un fort sentiment d'appartenance » mentionne M. Demers.

### Tarifification en vigueur

	Tarifs visiteurs		Tarifs résidents MRC Memphrémagog	
	Quotidien	Estival	Quotidien	Estival
<b>5 ans et moins</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>6-17 ans</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>Étudiants</b>	8,00 \$	30,00 \$	Gratuit	Gratuit
<b>Adulte</b>	8,00 \$	40,00 \$	Gratuit	Gratuit
<b>Abonnés de ski</b>	Gratuit	Gratuit	na	na
<b>Commissions scolaires</b>	2,00 \$ / élève	na	Gratuit *	na

Taxe en sus. \* École de la MRC Memphrémagog

### Horaire et accès de randonnée pédestre

Le Mont-Orford sera donc accessible à la randonnée du levé au couché du soleil et ses services seront accessibles de 8 h à 20 h, pour la période estivale et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Les dates d'ouvertures et de fermeture peuvent toutefois varier en fonction de la fonte ou des précipitations de neige en début et en fin de saison de ski.

Lors d'événements spéciaux, la tarification de randonnée ne s'applique pas. Par contre, des frais pour accéder au site d'événement ou au stationnement peuvent être mis en place.

### Rappel de la structure de gestion du Mont-Orford

Le Mont-Orford est une destination récréotouristique 4 saisons de choix au Québec, faisant parti du paysage de la région Memphrémagog depuis de nombreuses années.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, la Corporation Ski & Golf Mont-Orford, un organisme à but non lucratif ayant pour membres les MRC de la région Memphrémagog, a pour mission de gérer le Mont-Orford et toutes ses activités, dans le but d'en faire un lieu enviable et profitable pour la région. Ce territoire loué sous bail au gouvernement du Québec permet à la Corporation de gérer à 100 % les actifs et les infrastructures qui s'y trouvent et ce, de manière autonome.

« La privatisation de la montagne n’a jamais fait partie des objectifs de la Corporation. », souhaite rappeler M. Demers. « C’est un choix que nous avons fait depuis que nous avons pris en main le Mont-Orford et cela ne changera pas. » L’objectif derrière de nouvelles tarifications et réglementations, comme c’est le cas par exemple pour la randonnée alpine l’hiver, est simplement d’encadrer l’achalandage grandissant dans nos infrastructures autant d’un point de vue d’assurance, donc en assurant la sécurité des visiteurs, que dans le but d’améliorer les services offerts à notre clientèle.

En tant qu’OBNL, tous les frais générés par le Mont-Orford sont à tous coups réinjectés dans les opérations du Mont-Orford et ce, à l’année. Si nous parlons actuellement d’un frais d’accès pour la période estivale, il faut comprendre qu’en été les coûts d’opération et de gestion s’élèvent à plus de 300 000 \$. Ceux-ci représentant autant l’entretien des pistes comme la 4 Km, le débroussaillage des pistes, l’entretien du stationnement, l’ajout de toilettes extérieures, les assurances, les salaires de nos employés et bien plus.

Notre mission au Mont-Orford est de vous faire vivre des moments inoubliables toute l’année, au cœur d’une région qui regorge de possibilités. L’accès à la montagne sera toujours ouvert aux citoyens et aux touristes, de manière maintenant plus encadrée, tout simplement.

### **Suivi COVID-19**

Veillez noter qu’en fonction de la COVID-19, le chalet de ski ne sera pas accessible pour le moment. Un préposé à l’accueil sera à l’extérieur pour guider et informer les randonneurs. Nous vous demandons en tout temps de respecter la distanciation sociale recommandée de 2 mètres entre chacun et rappelons que l’ouverture de la randonnée n’est pas une raison pour voyager entre région.

### **Municipalités incluses dans la MRC Memphrémagog**

Austin, Ayer’s Cliff, Bolton-Est, Eastman, Canton de Hatley, Hatley, Magog, North Hatley, Ogden, Canton d’Orford, Potton, Saint-Benoit-du-Lac, Saint-Étienne-de-Bolton, Sainte-Catherine-de-Hatley, Canton de Stanstead, Stanstead, Stukely-Sud

– 30 –

### **À propos du Mont-Orford**

Le Mont-Orford est une destination récréotouristique quatre saisons incontournable, située au cœur d’un parc national et d’une région riche en expériences sur le plan sportif, gastronomique, mais aussi culturel et de détente. Le Mont-Orford est la plaque tournante d’un art de vivre au quotidien grâce à sa station de ski, son Club de golf et ses événements tout au long de l’année, avec comme promesse de Sortir en grand !